Unité FSE de la DREETS Grand Est





La Commission européenne a validé le 28 octobre 2022 le projet du gouvernement français relatif au Fonds social européen + (FSE+) pour 2021-2027. Le programme national "Emploi, inclusion, jeunesse et compétences", piloté par le ministère du Travail, sera doté d'un budget de 6,674 milliards d'euros. S'y ajoute l'aide alimentaire aux plus démunis, gérée par la Direction générale de la cohésion sociale, qui intègre cette nouvelle version de l'instrument financier européen, avec une enveloppe de 646,7 millions d'euros.



Enveloppe crédits d'intervention FSE+ de l'Etat en Grand Est : 168 millions €



74,5 % de cette enveloppe a été déléguée aux 10 organismes intermédiaires du Grand Est sur les priorités 1, 2 et 6

Le programme national FSE+ mobilisera les cofinancements du FSE+ sur 6 priorités réparties en 3 priorités centrales (1,2,3) et 3 priorités complémentaires (4,5 et 6)

> Priorité 1: Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus

Priorité 2: Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative 38 M€

Priorité 4 : Promouvoir un marché du travail inclusif et un environnement de travail adapté et sain 1 M€



Priorité 6 : Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants 2,3 M€

Priorité 3: Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques 3,5 M€

Priorité 5 : Aide matérielle aux plus démunis 1 M€



L'enveloppe déconcentrée allouée au Grand-Est pour le programme 21-27 FSE+ s'élève à 168 millions d'euros, reparties en 6 priorités avec les objectifs spécifiques.

Priorité 1



Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus

OS H: favoriser l'inclusion active - 113,5 M€

(OI et DREETS GE, sauf 2M€ pour les actions visant à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap)

OS L : lutte contre la pauvreté et l'exclusion - 8,9 M€ (OI)

Priorité 3



Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques

OS G: Formation continue des salariés, des demandeurs d'emploi - 3 M€ (DREETS GE)

OS E: Formation des équipes éducatives et à l'appui à l'orientation scolaire- 550 000€ (DREETS GE)



Aide matérielle aux plus démunis

OS M: Lutter contre la privation matérielle et alimentaire des plus démunis - 1 M€ (DREETS GE)

OI*- organisme intermédiaire

OS* - objectif spécifique

Priorité 2



Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative

OS A : Insertion des jeunes et soutien à l'apprentissage et à l'alternance - 29,8 M€

(OI ET DREETS GE)

OS F : Accès et maintien dans les systèmes d'éducation et de formation initiale - 8,1 M€ (DREETS GE)



Promouvoir un marché du travail inclusif et un environnement de travail adapté et sain

OS C: participation femmes/hommes au marché du travail - 500 000 € (DREETS GE)

OS D: Santé et qualité de vie au travail- 500 000 € (DREETS GE)

Priorité 6



Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants

OS H: favoriser l'inclusion active - 2,3 M€ OI pour l'Alsace et DREETS pour la Champagne-Ardenne et la Lorraine

Les adresses de la **DREETS Grand-Est**

6 rue Gustave Adolphe Hirn 67085 STRASBOURG CEDEX 10 rue Mazagran **54063 NANCY**

60 avenue Daniel Simonnot 51038 CHALONS en CHAMPAGNE

Messagerie: dreets-ge.fseplus@dreets.gouv.fr

grandest.dreets.gouv.fr fse.gouv.fr

